



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

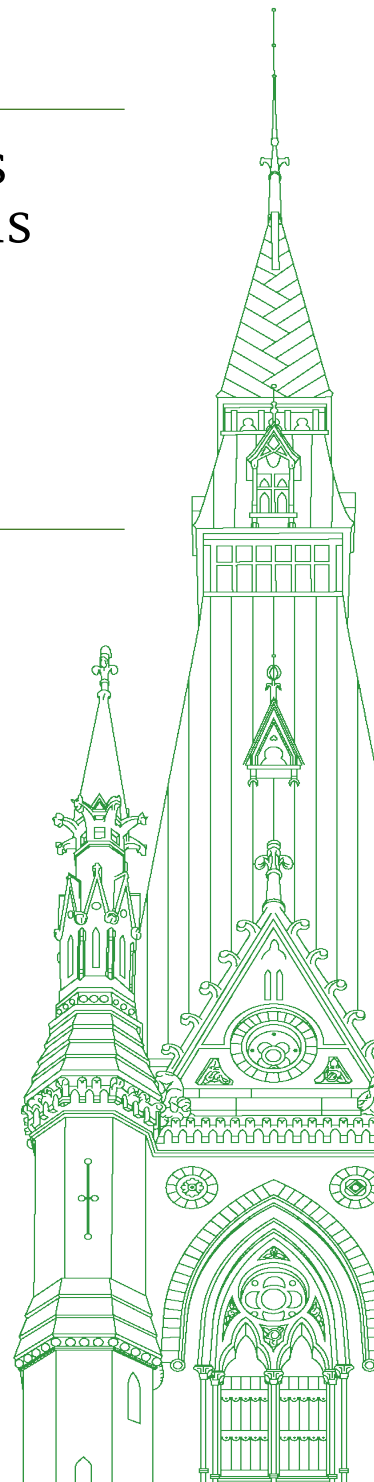
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 050

Le jeudi 24 septembre 2026

Président : Kelly McCauley



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le jeudi 24 septembre 2026

• (1530)

[Traduction]

Le président (Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC)): La séance est ouverte. Bonjour à tous. Bienvenue au Comité.

Nous tenons la 50^e réunion du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes. Nous poursuivons notre étude de la motion n^o 16, ou M-16.

Nous recevons deux témoins aujourd'hui...

Un député: Il y en a deux autres en ligne.

Le président: Merci de m'avoir corrigé.

Commençons par vous, madame Smith-McCrossin. Vous avez la parole pour les cinq prochaines minutes.

Nous vous écoutons.

Elizabeth Smith-McCrossin (députée de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, Cumberland North, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Elizabeth Smith-McCrossin, et je suis la députée provinciale de Cumberland North, en Nouvelle-Écosse. Je suis ici pour parler de l'avenir du manège militaire Colonel James Layton Ralston, à Amherst, et de la motion M-16, présentée par notre députée fédérale.

La motion reconnaît la croissance des effectifs militaires canadiens et demande au gouvernement d'examiner les propriétés fédérales excédentaires pouvant être mises au service des anciens combattants. Pourtant, c'est ce même gouvernement qui a fermé notre manège militaire, lequel a contribué à former des soldats pendant 101 ans. La solution a été de proposer une énième étude.

Monsieur le président, je tiens à préciser que j'appuie l'idée d'offrir des logements et des services à nos anciens combattants, mais je demande au Comité de se pencher d'abord sur une question fondamentale: avant de nous départir d'une installation militaire historique, ne devrions-nous pas vérifier si le Canada en a toujours besoin pour l'entraînement militaire?

Construit en 1915, notre manège militaire témoigne du lien qui unit Amherst aux exploits du 85^e Bataillon sur la crête de Vimy et à la fière histoire du régiment des North Nova Scotia Highlanders. Les « North Novies » ont débarqué en Normandie le jour J, le 6 juin 1944, avant de combattre sur les champs de bataille du nord-ouest de l'Europe. Certains ne sont jamais rentrés chez eux. Leur devise proclamait: « Aucun pas en arrière ».

Le musée régimentaire qui était installé au cœur de notre manège militaire contribuait à préserver cette histoire. Pendant des générations, des réservistes et des milliers de jeunes cadets se sont entraî-

nés dans cette installation. Toutefois, en 2016, le ministère de la Défense nationale a mis fin à l'utilisation du manège militaire d'Amherst par la Réserve. Un an plus tard, Russell Clarke, un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, a écrit au ministre de la Défense nationale pour s'enquérir du sort de ce bâtiment. La réponse qu'il a reçue l'informait que le ministère comptait s'en départir. C'est ainsi que notre collectivité a appris, pour la première fois, l'existence de ce projet.

Des anciens combattants, des cadets et leurs dirigeants ont alors communiqué avec moi pour demander la tenue d'une assemblée publique. Lors de cette rencontre, qui a fait salle comble, les citoyens ont lancé un message sans équivoque: le manège militaire d'Amherst doit être préservé pour l'entraînement militaire.

Depuis neuf ans, nous demandons sans relâche que la décision soit annulée. Durant la pandémie, en 2020, le ministère de la Défense nationale a fermé notre manège militaire de façon inattendue en raison de « préoccupations en matière de sécurité ». J'ai alors organisé une autre assemblée publique. Parmi les participants se trouvait Lenore Zann, qui était notre députée fédérale à l'époque. Elle nous a informés qu'elle avait parlé au premier ministre et lui avait expliqué l'importance du bâtiment. Quelques jours plus tard, le manège militaire rouvrait ses portes. Les réparations nécessaires ont été entreprises, ce qui a permis au musée de poursuivre ses activités et aux cadets de poursuivre leur entraînement.

En 2021, George Manthorne, un ancien combattant de la région, a présenté une demande d'accès à l'information afin d'obtenir les documents ayant mené à la décision de fermer le manège militaire. À ce jour, il n'a toujours reçu aucun des documents demandés.

Puis, l'année dernière, en juillet 2025, le bâtiment a de nouveau été fermé sans aucun préavis. Le musée régimentaire a cessé ses activités, et les cadets ont perdu leur lieu d'entraînement et se sont vu interdire l'accès au bâtiment. Une fois de plus, la communauté militaire de la région a été profondément bouleversée.

Je tiens à être parfaitement claire: j'appuie la construction de logements pour nos anciens combattants afin qu'ils puissent vivre en sécurité et dans la dignité. Un organisme local a proposé de convertir notre manège militaire en immeuble à logements pour anciens combattants, un projet dont le coût est évalué à 20 millions de dollars. Or, le ministère de la Défense nationale possède un terrain tout près d'Amherst. Il s'agit d'une propriété de 222 acres. J'invite le Comité à examiner la possibilité d'y construire des logements spécialement conçus pour les anciens combattants. Nous pouvons offrir un toit aux personnes qui ont servi notre pays, sans pour autant renoncer à notre manège militaire, qui pourrait former les militaires d'aujourd'hui et de demain.

J'aimerais maintenant établir un parallèle. Le gouvernement fédéral a également annoncé son intention de mettre fin aux activités de la Ferme expérimentale de Nappan, qui contribue depuis 139 ans à la recherche agricole dans notre région. En mai dernier, j'ai rencontré Geoffrey Mercer, directeur au ministère fédéral de l'Agriculture. Il m'a alors appris que c'était lui qui avait recommandé non seulement la fermeture du site de Nappan, mais aussi le dessaisissement du manège militaire d'Amherst puisqu'il travaillait auparavant au ministère de la Défense nationale.

Qui a fini par prendre ces décisions, et quels renseignements ont servi à les justifier? Je l'ignore, mais je crois que notre collectivité mérite des explications. Pourquoi le gouvernement s'apprête-t-il à priver notre région des fonctions importantes qu'assurent depuis longtemps deux institutions fédérales? Le gouvernement accorde-t-il si peu de valeur aux habitants des régions rurales du Canada, à leur expertise en matière de sécurité alimentaire et à leur contribution à la défense du pays?

Le gouvernement prend des mesures qui affaibliront notre pays plutôt que de le renforcer. Pourquoi perdons-nous les capacités d'entraînement militaire et de recherche agricole, à l'heure où le Canada a besoin de renforcer sa défense, sa sécurité alimentaire et son potentiel de recherche?

Les difficultés de recrutement militaire au Canada ont été mises en évidence par la vérificatrice générale, qui a constaté que les Forces armées canadiennes n'avaient pas réussi à recruter suffisamment de membres pour atteindre leurs cibles de recrutement stratégique et qu'elles devaient investir dans l'infrastructure d'instruction afin d'accueillir un plus grand nombre de recrues. Pourquoi alors le ministère de la Défense nationale s'apprête-t-il à se départir d'installations d'entraînement militaire d'importance historique comme le manège militaire d'Amherst, alors que le Canada devrait accroître ses capacités de recrutement et de formation? Cela n'a aucun sens.

• (1535)

Je demande au ministère de la Défense nationale et au gouvernement de considérer notre collectivité comme une partie de la solution. Nous avons chez nous des gens qui souhaitent servir le pays. Nous sommes fiers de notre riche héritage militaire, incarné par le régiment des North Novies, et nous voulons contribuer à l'avenir militaire du Canada. Les North Nova Scotia Highlanders vivaient selon la devise « Aucun pas en arrière ». Notre collectivité n'a jamais renoncé à son engagement envers le Canada. Au moment où le Canada cherche à renforcer ses forces armées, nous demandons au ministère de la Défense nationale de ne pas se retirer d'Amherst, mais plutôt de reconnaître notre volonté de servir et d'accorder à notre collectivité une place dans l'avenir militaire du Canada.

J'invite le Comité à recommander deux mesures: premièrement, que d'autres propriétés fédérales soient envisagées pour la construction de logements destinés aux anciens combattants; et, deuxièmement, que le gouvernement rétablisse l'entraînement des réservistes au manège militaire d'Amherst.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Blackburn, bienvenue au Comité. J'ai beaucoup travaillé avec votre banque alimentaire à Edmonton. Ce sont des gens incroyables, alors nous sommes très fiers de les soutenir, et je suis très heureux que vous soyez parmi nous aujourd'hui.

Vous avez la parole pour une durée de cinq minutes.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je veux juste m'assurer d'une chose. Oui, on essaie de maximiser le temps de parole, et les interprètes font un travail extraordinaire, mais sachez que, le temps qu'ils finissent, on a déjà commencé la prochaine intervention. Donc, je comprends un peu l'anglais, et vous faites un très bon travail, mais je vous prie, de grâce, de demander aux gens de réduire le débit. Ce serait parfait pour tous.

Merci.

[Traduction]

Le président: C'était simplement pour demander que nous parlions un peu plus lentement, mais la parole est à vous, madame Blackburn.

Encore une fois, soyez la bienvenue.

Marie Blackburn (directrice exécutive, Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants): Merci.

Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de m'exprimer sur l'usage de bâtiments fédéraux sous-utilisés et excédentaires pour mieux répondre aux besoins des anciens combattants du Canada.

La transformation de bâtiments publics vacants en logements abordables ou en carrefours communautaires destinés aux anciens combattants et à leur famille présente des avantages économiques et sociaux uniques par rapport à la construction habituelle à partir de zéro. Pour un organisme de bienfaisance, quel qu'il soit, l'achat d'un terrain est souvent difficile en raison des coûts exorbitants. La disponibilité d'un bâtiment permet d'accélérer les délais de réalisation des projets, tout en favorisant la création d'un véritable milieu de vie.

L'entretien de propriétés inoccupées exerce une pression constante sur l'argent des contribuables. Leur transfert à des organismes sans but lucratif permettrait de réduire les coûts liés à la sécurité, aux services publics de base et à l'entretien. Les bâtiments ayant une bonne intégrité structurelle offrent déjà les assises nécessaires à leur réaménagement. Leur reconversion permet de loger des familles beaucoup plus rapidement — parfois des mois, voire des années plus tôt — que si l'on devait construire à partir de zéro.

Bon nombre d'installations gouvernementales se trouvent au cœur de secteurs urbains très prisés, à proximité des services de transport en commun, des pôles d'emploi, des épiceries et des établissements de santé. La reconversion de ces bâtiments permettrait à des personnes à faible revenu de vivre dans des quartiers bien desservis.

Même si le potentiel est immense, la transformation de vieux bâtiments en espaces fonctionnels et viables comporte son lot de difficultés. De nombreuses installations publiques sont assujetties à des règles de zonage strictes qui en limitent l'usage à des fins institutionnelles ou commerciales, ce qui peut constituer un obstacle important. Même en l'absence de frais d'acquisition foncière, la reconversion de bâtiments historiques ou négligés nécessite d'importantes dépenses en immobilisations dès le départ. Des programmes de financement durables, notamment sous forme de prêts de construction à faible coût, de subventions et de soutien de tous les ordres de gouvernement, sont essentiels pour redonner vie à ces bâtiments.

Chaque édifice gouvernemental inoccupé représente une occasion manquée d'offrir à quelqu'un un endroit sûr où vivre et dormir. En changeant notre perspective et en considérant ces structures vacantes non pas comme des passifs, mais comme le fondement des infrastructures communautaires de demain, nous pourrions bâtir des collectivités et répondre aux besoins de nos anciens combattants.

J'aimerais maintenant parler plus particulièrement de Calgary, où se trouve une propriété étroitement liée à notre communauté militaire. L'ancienne base des Forces canadiennes de Calgary, en particulier la caserne Currie, n'était pas simplement un ensemble de bâtiments fédéraux. Pendant plus de six décennies, elle a fait partie intégrante du tissu militaire et social de notre ville. Des milliers de soldats canadiens y ont été formés et y ont servi. Des familles y ont vécu. On partait en déploiement à partir de là, on y revenait au terme des missions et on y achevait sa carrière militaire avant d'élire domicile à Calgary. Ces bâtiments sont bien plus que de simples constructions anciennes. Ils font partie de notre histoire.

La caserne Currie abrite encore plusieurs bâtiments militaires d'importance historique. Au lieu d'examiner ces propriétés uniquement sous l'angle de leur valeur commerciale ou de leur potentiel de réaménagement, je crois que nous devrions nous demander ce qu'elles pourraient apporter à nos anciens combattants en matière de logement abordable. Non seulement cet endroit pourrait accueillir des logements abordables, mais il pourrait également devenir un véritable carrefour communautaire pour de nombreux anciens combattants et leur famille.

La Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants pourrait utiliser une telle installation pour assurer la sécurité alimentaire et offrir une aide d'urgence, mais les possibilités vont beaucoup plus loin. Notre association fournit un large éventail de services aux anciens combattants de la région: banque alimentaire, services d'urgence, programme d'aide aux soins des animaux de compagnie, soutien par les pairs, formation, possibilités d'emploi, friperie au bénéfice des anciens combattants, et j'en passe.

En collaboration avec d'autres organismes, nous pourrions offrir un espace dédié au soutien par les pairs, aux programmes de santé mentale et de bien-être, au soutien aux familles, à l'accompagnement dans l'accès aux prestations, à l'aide à l'emploi et à la transition vers la vie civile, ainsi qu'à l'éducation et à la formation. Des bureaux pourraient être mis à la disposition de conseillers, de psychologues et d'intervenants pairs; il serait également possible de partager des salles de réunion et des locaux de formation avec d'autres organismes au service des anciens combattants. Plus important encore, cet endroit pourrait devenir un lieu où les anciens combattants se sentent à leur place. En réaffectant les sommes consacrées actuellement au loyer, qui s'élève à un demi-million de dollars ou plus par année, nous pourrions soutenir les anciens combattants et leur famille et améliorer leur vie de façon considérable.

Offrir ces services à l'ancienne base des Forces canadiennes de Calgary revêt une importance particulière. On parle souvent de préserver le patrimoine militaire au moyen de plaques commémoratives, de monuments et de musées. Ces initiatives sont certes importantes, mais il existe une autre façon de préserver cet héritage: permettre à ces bâtiments de continuer à servir les personnes pour lesquelles ils ont été construits à l'origine. Un bâtiment où des militaires se préparaient autrefois à servir le pays pourrait devenir aujourd'hui un lieu où les anciens combattants reçoivent le soutien dont ils ont besoin. Au lieu de demeurer sous-utilisée, cette propriété

fédérale pourrait ainsi retrouver une vocation au service de l'ensemble du pays.

● (1540)

Je ne prétends pas que tous les anciens bâtiments militaires devraient être transformés en centres pour anciens combattants. Je dis simplement qu'avant de nous départir de propriétés militaires fédérales d'importance historique, nous devrions nous demander si elles peuvent continuer à répondre aux besoins des militaires et des anciens combattants du Canada. Calgary serait un endroit tout désigné pour mettre en pratique cette approche.

J'encourage donc le Comité à recommander que les organismes qualifiés œuvrant auprès des anciens combattants aient la possibilité d'accéder aux propriétés fédérales excédentaires ou sous-utilisées qui s'y prêtent — en particulier les anciennes propriétés militaires — avant que le gouvernement ne s'en débarrasse définitivement.

La base des Forces canadiennes de Calgary a servi la population locale pendant de nombreuses générations. Une partie de ce patrimoine pourrait maintenant servir les anciens combattants canadiens pour les générations à venir.

Le président: Merci beaucoup. Nous vous sommes reconnaissants de tout le travail que vous accomplissez pour nous en Alberta. C'est merveilleux.

Nous allons passer à M. McKay. Vous disposez de cinq minutes.

Nous vous écoutons.

Justin McKay (vétérane, à titre personnel): Bonjour. Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Je préside actuellement le conseil communautaire et le musée régimentaire des Nova Scotia Highlanders. Comme l'a dit ma députée provinciale, Mme Smith-McCrossin, nous venons de déménager le musée dans une nouvelle installation.

J'ai également participé à d'autres projets qui se rapportent à cette étude. Au fil des années, nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements, et j'ai souvent dû me renseigner pour savoir vers quelles ressources orienter les anciens combattants aux prises avec des problèmes de logement dans notre comté. Notre région bénéficierait grandement du réaménagement de terrains fédéraux excédentaires. Le fait d'y regrouper des services complets — qu'il s'agisse de soutien psychologique, de physiothérapie ou même de services offerts par des organismes comme Echelon Wellness — nous serait utile, car les anciens combattants et les membres de la GRC pourraient ainsi se prévaloir d'une gamme complète de services.

J'ai moi-même effectué une partie de ma formation au manège militaire James Ralston, ici à Amherst; j'y suis donc, moi aussi, profondément attaché. Dans la mesure du possible, j'aimerais qu'il soit préservé et qu'il continue de servir les anciens combattants, que ce soit en leur offrant des logements, en leur donnant accès à des services complets ou même en retrouvant sa vocation de manège militaire. C'est un bâtiment d'une grande importance pour notre collectivité.

Je me ferai un plaisir de répondre aux questions des membres du Comité. Merci.

• (1545)

Le président: Merci, monsieur McKay.

Nous allons terminer avec notre invité spécial, le maire d'Amherst.

Avant de lui céder la parole, je tiens à signaler que le maire a transmis au Comité certains documents. Malheureusement, ceux-ci n'ont pas pu être traduits à temps; ils vous seront donc distribués au cours des prochains jours.

Monsieur Small, vous avez la parole.

Robert Small (maire, Municipality of Amherst): Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Tout d'abord, merci de m'avoir signalé le diaporama qui accompagne ce document. Il ne fait aucun doute que le texte y figurera.

Nous vous remercions d'avoir invité la municipalité d'Amherst à participer à cette étude. Le manège militaire d'Amherst, officiellement connu sous le nom de « manège militaire Colonel James Layton Ralston », peut être transformé en logements pour anciens combattants, offrant ainsi des services d'accompagnement sur place tout en préservant un site militaire d'importance nationale. Grâce à une approche coordonnée au niveau fédéral, ce projet basé à Amherst peut également servir de projet pilote concret pour des biens immobiliers similaires à travers le pays.

Je vais tout d'abord expliquer pourquoi le manège militaire d'Amherst revêt une importance particulière et comment le projet de logements pour anciens combattants a vu le jour. Je présenterai ensuite le concept de VETS Canada, les enjeux à résoudre et un modèle de mise en œuvre à l'échelle fédérale. Je conclurai par quatre recommandations susceptibles de faire avancer le projet d'Amherst et de contribuer à la mise en place d'une démarche reproductible pour d'autres biens immobiliers fédéraux adaptés à travers le Canada.

Le manège militaire se trouve à Amherst depuis 1915. Parcs Canada le met à l'honneur pour son lien avec le 85^e bataillon d'infanterie canadien, les Nova Scotia Highlanders, pour son architecture et pour son importance au sein de notre communauté. Le ministère de la Défense nationale a déclaré le bâtiment excédentaire par rapport aux besoins militaires en 2016. En 2024, le gouvernement fédéral a annoncé que l'arsenal serait cédé, dans le cadre d'une stratégie axée sur le développement immobilier et du plan budgétaire visant à libérer les terrains excédentaires des services postaux et de la défense. La municipalité d'Amherst doit désormais choisir entre la rénovation maîtrisée du manège militaire, ou se résigner à un lent processus de détérioration.

Lorsque le gouvernement fédéral a désigné le hangar à armes comme site d'hébergement en avril 2024, Jim Lowther, cofondateur de VETS Canada, y a vu une opportunité évidente. VETS Canada a présenté le concept à la ville. Le conseil municipal a approuvé cette orientation, s'est engagé à verser 50 000 \$ pour les premières étapes du projet et a constaté un soutien massif lors des réunions communautaires. Le conseil municipal actuel reste mobilisé. Ce projet a désormais besoin de suivre un processus fédéral pérenne.

Je rappelle que VETS Canada a élaboré un concept qui allie logement, accompagnement et maintien d'une vocation d'intérêt public pour ce bâtiment historique. Le projet en est encore au stade préliminaire et devra faire l'objet d'expertises techniques, finan-

cières et patrimoniales. Par ailleurs, VETS Canada envisage la construction d'une vingtaine d'appartements destinés aux anciens combattants. Le concept comprend un centre d'accueil sans rendez-vous destiné à mettre en relation les résidents et d'autres anciens combattants de la région avec des services d'accompagnement. Un musée vivant consacré aux Highlanders permettrait de préserver l'histoire militaire du bâtiment. Un bureau de recrutement satellite et un café géré par des anciens combattants font également partie du concept. L'intérêt de ce projet réside dans ses multiples volets complémentaires: des logements associés à un accompagnement, des liens communautaires et une présence militaire pérenne.

Le projet d'Amherst permet de créer de la valeur à travers des missions que le gouvernement gère souvent séparément. Elle pourrait permettre de fournir des logements abordables et un accompagnement aux anciens combattants, de préserver un bâtiment classé au patrimoine, de répondre à un fort attachement communautaire et d'offrir au MDN une voie responsable pour se défaire d'un bien immobilier dont il n'a plus besoin. Cette convergence d'intérêts justifie que le projet soit testé. Les obstacles sont réels, mais identifiables. Une association à but non lucratif ne peut concevoir et financer un bâtiment sans disposer d'informations claires sur les conditions et le calendrier du transfert. Elle a besoin d'informations complètes sur le bâtiment, les travaux de structure et les responsabilités environnementales. Les exigences en matière de patrimoine doivent être prises en compte dès les premières étapes de la conception.

Enfin, le processus de rénovation, la construction de logements abordables, ainsi que la prestation de services aux anciens combattants relèvent de systèmes de financement distincts. Le projet nécessite une prise en main au niveau fédéral et la mise en place d'une table de concertation. Nous recommandons la mise en place d'un projet pilote avec des rôles clairement définis. Le MDN se chargerait de mener à bien et de rendre publique l'étude de diligence raisonnable, de déterminer les responsabilités en matière de problèmes structurels et environnementaux, et d'établir les modalités de transfert. La SCHL et les partenaires fédéraux du secteur du patrimoine contribueraient au financement de l'étude de faisabilité, de la conception adaptative et des investissements immobiliers. Par ailleurs, Anciens Combattants Canada aiderait à définir et à soutenir le modèle de prestation de services. Enfin, VETS Canada ou un autre organisme à but non lucratif qualifié serait propriétaire ou locataire du bien immobilier et assurerait la gestion des logements et des services.

Nous demandons au Comité de recommander quatre mesures principales: désigner la municipalité d'Amherst comme projet pilote sous la responsabilité d'un seul responsable fédéral; financer les travaux préliminaires nécessaires pour déterminer la viabilité technique et financière; mettre en place des conditions de transfert flexibles lorsqu'un organisme à but non lucratif apporte un bénéfice public durable; puis utiliser les enseignements tirés d'Amherst pour créer une démarche reproductible pour d'autres biens immobiliers fédéraux adaptés. Les résultats s'étendraient au-delà d'Amherst. Un bâtiment historique resterait en service. Les anciens combattants bénéficieraient d'un logement et de différents services d'accompagnement. Le MDN disposerait d'une voie responsable pour se défaire d'un bien immobilier excédentaire. Le Canada disposerait d'un modèle que d'autres collectivités pourraient adapter à leurs propres besoins.

La municipalité d'Amherst et VETS Canada sont prêts à poursuivre ce travail. Le manège militaire d'Amherst a été construit pour servir le bien commun; il peut à nouveau remplir cette mission en offrant un logement, un soutien et un sentiment d'appartenance aux anciens combattants, tout en préservant un lieu emblématique qui tient profondément à cœur à notre communauté. Nous demandons ainsi au gouvernement fédéral de faciliter la mise en œuvre de ce projet, et d'en tirer les enseignements.

Je vous remercie et je suis prêt à répondre à vos questions.

• (1550)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons commencer par M. Bragdon.

Chers collègues, étant donné qu'il y a deux témoins sur place et deux témoins en ligne, pourriez-vous indiquer bien clairement à qui s'adressent vos questions?

Monsieur Bragdon, vous avez six minutes.

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence et de leur service. Je suis heureux d'entendre vos témoignages aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à la députée provinciale de la région, Mme Smith-McCrossin, et au maire. J'aimerais qu'ils donnent tous les deux leur point de vue sur cette première question.

Avez-vous été consultés au sujet de la fermeture du manège militaire, ou comment en avez-vous eu connaissance? Pourriez-vous nous en parler?

Je vais commencer par vous, madame Smith-McCrossin.

Elizabeth Smith-McCrossin: La première fois, en 2017, je l'ai appris de Ray Coulson. La deuxième fois, lorsque le manège militaire a été fermé soudainement pendant la pandémie, c'est encore Ray Coulson qui m'en a informée, et la troisième fois, l'année dernière, c'était à nouveau lui. Ray Coulson est un ancien combattant de notre collectivité. Il a 90 ans. Il dirige notre musée régimentaire depuis longtemps. Il est très respecté. La dernière fois, il l'a appris seulement lorsqu'il est allé sur place et s'est rendu compte que les portes étaient verrouillées. Le ministère de la Défense nationale n'a pas du tout communiqué cette information à qui que ce soit dans notre collectivité.

Richard Bragdon: Quant à vous, monsieur le maire, avez-vous été consulté? Étiez-vous au courant?

Robert Small: Non. Je l'ai appris lors d'une conversation téléphonique — Ray Coulson est évidemment l'une des personnes à qui Mme Smith-McCrossin a parlé, et moi aussi — et, malheureusement, sur Facebook.

Richard Bragdon: Ma question s'adresse encore à vous deux. Comment la collectivité a-t-elle réagi à l'annonce de la fermeture du manège militaire? Quelles sont les attentes des gens que vous représentez?

Je vais commencer par vous, madame Smith-McCrossin.

Elizabeth Smith-McCrossin: Personne n'a jamais appuyé la décision du gouvernement de fermer notre manège militaire, et ce, depuis la première fois, lorsque l'ancien combattant Russell Clarke a reçu cette lettre en 2017. Il est maintenant décédé; il a vécu jusqu'à l'âge de 100 ans. Personne n'a jamais appuyé cette décision dans

notre collectivité. Nous avons demandé sur quelles données s'appuyait le verdict. Nous n'avons jamais réussi à obtenir cette information.

Un ancien combattant de notre collectivité, George Manthorne, a présenté une demande d'accès à l'information en 2021. J'ai communiqué avec lui cette semaine. Il n'a toujours pas reçu les études, les documents ou les rapports sur lesquels le gouvernement s'est basé pour prendre sa décision.

J'ajouterais que le régiment des North Novies a joué un rôle important dans l'histoire du Canada et sur la crête de Vimy. Les gens de notre collectivité en sont extrêmement fiers, non seulement à Amherst, mais aussi dans le Nord de la Nouvelle-Écosse. Nous avons d'ailleurs le plus grand régiment de réservistes de tout le Canada; le régiment qu'on appelle maintenant les Nova Scotia Highlanders.

L'ancien combattant qui témoigne aujourd'hui, Justin McKay, a récemment entrepris des démarches pour qu'Amherst érige un monument en l'honneur de ceux qui ont servi en Afghanistan. Il a récemment organisé un événement pour commémorer le 11 septembre. Les gens viennent dans notre collectivité pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre pays. Personne dans notre collectivité ne veut que cet engagement appartienne uniquement au passé. Les gens veulent continuer à servir. Ils veulent que nos manèges militaires soient rouverts, et ils veulent pouvoir apporter leur contribution à l'armée canadienne.

Richard Bragdon: Merci.

Allez-y, monsieur le maire.

Robert Small: Oui, je trouve que cette situation est décevante. Je dirais qu'il y a des hauts et des bas. Un jour, on propose de trouver une solution, et tout le monde est ravi qu'on agisse après une longue période, puis, le lendemain, l'établissement ferme ses portes. C'est très décevant. Les gens espèrent que nous trouverons une solution. Nous croyons que le projet que nous avons proposé en offre une. En ce qui concerne la collectivité, comme l'a indiqué Mme Smith-McCrossin, il y a une présence militaire très forte ici, et les gens veulent que le manège militaire rouvre ses portes.

Richard Bragdon: Merci, monsieur le maire.

J'aimerais poser la même question à M. McKay.

De votre point de vue d'ancien combattant, comment vos camarades anciens combattants et d'autres habitants de votre collectivité ont-ils réagi? Que pensent-ils de la façon dont les choses se sont déroulées et de la façon dont la situation évolue?

• (1555)

Justin McKay: Bon nombre d'anciens membres de l'unité et d'anciens combattants de notre collectivité à qui j'en ai parlé sont très mécontents de la fermeture du manège militaire. La situation actuelle est très incertaine, comme nous l'avons tous indiqué dans les dernières interventions. Ces gens aimeraient savoir ce qui se passe, quelle que soit l'issue.

Comme Mme Smith-McCrossin et M. Small l'ont dit, nous avons un fier patrimoine militaire dans le Nord de la Nouvelle-Écosse et à Amherst, et nous voulons qu'il soit préservé. La meilleure façon d'y parvenir est de conserver les bâtiments comme le manège militaire et de leur donner une nouvelle vocation pour mieux les utiliser s'ils ne le sont pas adéquatement.

Richard Bragdon: Merci.

Madame Smith-McCrossin, selon vous, quelle est la meilleure voie à suivre? Quelle solution envisageable demanderiez-vous au gouvernement de considérer pour le manège militaire et, évidemment, pour résoudre les problèmes d'itinérance et de logement qui touchent les anciens combattants?

Elizabeth Smith-McCrossin: J'aimerais d'abord parler du logement et des anciens combattants. Il ne fait aucun doute que le gouvernement doit mieux soutenir ceux qui ont servi notre pays, un point c'est tout.

Nous avons beaucoup de terres. Nous sommes dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse, dans le Canada rural, où les terres se trouvent en abondance. Nous n'avons pas besoin de mettre en œuvre un projet de logement pour les anciens combattants... Nous n'avons pas besoin d'utiliser le manège militaire pour ce projet, surtout si cette solution coûte 20 millions de dollars. Je sais que le financement fédéral est cloisonné, mais si on compte dépenser 20 millions de dollars pour 16 logements, je pense que la plupart des gens de notre collectivité seraient d'avis que cet argent devrait servir à apporter les réparations nécessaires à notre manège militaire, et que le reste devrait servir à construire des logements sur des terrains où il n'est pas nécessaire de démolir un édifice patrimonial qui fait partie de l'histoire du Canada. Nous devons évidemment construire des logements et soutenir les anciens combattants.

Je tiens également à dire aux gens du ministère des Anciens Combattants ici présents que je n'approuve pas leur décision de retirer... En Nouvelle-Écosse, nous avions auparavant des lits de soins de longue durée réservés aux anciens combattants. Mon grand-père, qui a servi notre pays, a reçu de tels soins pendant 10 ans avant de mourir à l'âge de 90 ans. Comme les anciens combattants n'ont plus cette garantie, le logement est important pour eux.

J'ajouterais, en ce qui concerne notre manège militaire...

Le président: Nous avons un peu dépassé le temps imparti. Je vais devoir vous interrompre, mais je pense que nous trouverons probablement du temps pour vous au prochain tour.

Madame Hirtle, vous avez la parole pour six minutes.

Alana Hirtle (Cumberland—Colchester, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à tous les témoins d'aujourd'hui.

Je vais commencer par vous, monsieur le maire. Je vous remercie d'être à nouveau des nôtres.

Amherst se trouve dans le nord de la Nouvelle-Écosse.

Robert Small: Oui, c'est très au nord.

Alana Hirtle: C'est très au nord, tout près de la frontière nord de la province. Pourriez-vous me dire combien il y a d'habitants à Amherst, s'il vous plaît?

Robert Small: Il y a un peu plus de 10 000 habitants ici, à Amherst.

Alana Hirtle: Comment décririez-vous la collectivité?

Robert Small: Je dirais que notre population est diversifiée. Nous sommes en croissance; le taux de croissance était de 10 à 15 % au cours des cinq dernières années. Je dirais que c'est une ville patrimoniale où nous voulons prendre soin de la population.

Alana Hirtle: Bien dit.

Quels sont les défis auxquels la collectivité doit faire face en matière de logement abordable?

Robert Small: Les défis sont nombreux. Nous avons un nombre considérable d'itinérants, et même parmi eux, il y a des anciens combattants qui sont aux prises avec ce problème.

Si je devais résumer la situation, je dirais que le défi consiste à offrir des logements abordables non seulement aux anciens combattants, mais aussi à tous ceux qui ont besoin d'un logement. C'est notre plus grand défi sur le plan public. Le deuxième défi serait peut-être la difficulté à couvrir les coûts de développement, qui sont très élevés.

Alana Hirtle: Merci.

Selon vous, quel effet aurait la revitalisation du manège militaire sur la collectivité d'Amherst?

Robert Small: Ce serait tout à fait positif, évidemment. Si on suppose que le ministère de la Défense nationale ne compte pas rétablir une présence ici, à Amherst, pour que les réservistes du régiment des Highlanders y suivent un entraînement adéquat, alors le projet qui a été proposé consisterait à convertir le bâtiment en 20 logements pour les anciens combattants. Soit dit en passant, je sais que Mme Smith-McCrossin a parlé de 16 logements, mais il s'agit plutôt d'un immeuble de 20 logements.

À mon avis, le projet serait une réussite, non seulement pour Amherst, mais aussi pour le gouvernement fédéral et pour le ministère de la Défense nationale. Cette proposition permettrait de faire de ce projet une réussite plutôt qu'un échec.

● (1600)

Alana Hirtle: En effet. Merci.

En juillet, j'ai organisé une rencontre dans la circonscription avec le ministre de la Défense nationale, David McGuinty, pour parler de l'avenir du manège militaire. Vous n'avez pas pu être présent, mais votre directeur des services municipaux y a assisté en votre nom. Selon vous, en quoi est-il utile que les ministres viennent dans la circonscription pour constater les besoins en personne?

Robert Small: C'est important, parce qu'ils peuvent voir par eux-mêmes ce qui se passe vraiment. Lorsque l'édifice a été fermé... J'étais dans cet édifice une semaine auparavant, et je ne comprenais pas en quoi consistait la discussion ou le problème soulevé. Il y avait effectivement des problèmes à régler, mais, bien franchement, j'ignore pourquoi on a décidé de fermer l'immeuble.

Si un ministre se rend sur place pour voir le site, comprendre le problème et la solution, une bonne décision peut alors être prise.

Alana Hirtle: Tout à fait. Merci. Je vous remercie du soutien que vous avez apporté tout au long de la dernière année lorsque nous tentions de trouver des solutions raisonnables.

Je pense que vous avez expliqué en grande partie à quoi pourrait ressembler le cadre, et je vous remercie d'y avoir réfléchi. Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur le rôle que la municipalité pourrait jouer, selon vous, pour faciliter la conversion du manège militaire en immeuble à logements, offrir des services complets aux anciens combattants, etc.?

Robert Small: Nous avons commencé par affecter des fonds simplement pour lancer le processus et préparer un exposé en bonne et due forme que nous pourrions présenter au gouvernement. Je pense qu'Amherst jouerait un rôle de partenaire dans le projet. Ce partenariat serait... Nous avons les personnes-ressources et les gens qu'il faut pour faire avancer les choses, alors je pense que nous jouerions un rôle important dans le projet. Cependant, comme Mme Smith-McCrossin l'a souligné, en raison du cloisonnement des diverses sources de financement fédéral, il faudrait faire appel à quelqu'un qui sait comment traiter avec le gouvernement fédéral.

Alana Hirtle: J'en prends bonne note. Je vous remercie.

Dans les 45 secondes qu'il me reste, je vais poser rapidement la question suivante à M. McKay. Comment envisagez-vous la revitalisation du manège militaire d'Amherst? Comment ce projet permettrait-il d'aider les anciens combattants et de régler les problèmes de logement locaux?

Justin McKay: Comme je l'ai dit, j'aimerais qu'il y ait des services complets, y compris des services de soins psychologiques, de physiothérapie et de massothérapie. Dans notre région de la province, il est même difficile d'obtenir des soins psychologiques adéquats parce que nous sommes en milieu rural. Je vais vous donner un exemple. Lorsque j'ai eu des problèmes liés à mon service, j'ai dû me rendre à Halifax pour voir le bon psychologue, ou le consulter par Zoom. Pour certains, il n'est pas facile de se déplacer ainsi.

Dans un milieu rural comme le nôtre, offrir plus de services faciliterait la vie de ces anciens combattants.

Alana Hirtle: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Nous allons passer à Mme Gaudreau pour six minutes.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: C'est une bonne musique, d'ailleurs. Ça nous fait sourire. C'est important.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins.

C'est notre deuxième rencontre, et là, je suis en train de prendre conscience du fait que cette étude-ci devient très précise. À moins que je me trompe, ici, au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, l'objectif est d'aller rechercher des balises. J'ose en parler, parce que ma collègue sait très bien les dossiers que nous avons étudiés au Comité permanent des anciens combattants. Services publics et Approvisionnement Canada, à ce comité-ci, c'est vraiment une question large.

Lors de notre dernière rencontre avec le sous-ministre, on nous a fait part d'une demande de proposition concernant ce qu'on allait faire des bâtiments disponibles. Ici, évidemment, toutes les occasions sont bonnes pour expliquer les mécontentements. Je peux vous le dire: au Comité permanent des anciens combattants, il n'y a pas une rencontre où il n'est pas facile de constater que, malheureusement, le ministère n'est pas considéré comme un ministère important.

Cela dit, nous allons profiter de l'occasion pour offrir au sous-ministre l'aide du Comité et pour nous questionner vraiment sur ce que nous pouvons mettre dans le rapport pour l'aider. Nous pourrions tous dire qu'il pourrait y avoir un projet pilote dans chaque province.

Maintenant, monsieur le maire, j'aimerais profiter de votre présence ici. Si le gouvernement fédéral cède un terrain, évidemment, la municipalité va ensuite hériter des besoins, notamment ceux liés aux aqueducs, aux rues, aux égouts, aux trottoirs et au déneigement.

Qu'est-ce que vous attendez du fédéral concernant ces coûts? Ça, c'est ce que nous voulons savoir.

• (1605)

[Traduction]

Robert Small: La réponse courte, c'est que ces coûts seraient partagés avec la municipalité. Nous déciderions à combien s'élèveraient ces frais. Je suis sûr que nous parviendrions à nous entendre sur le partage des responsabilités à cet égard.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: En ce qui a trait aux consultations en amont, quels sont vos souhaits? La municipalité pourrait être partie prenante dans les consultations avant que le fédéral arrive avec un projet tout dessiné et orchestré. C'est une occasion que je vous offre.

[Traduction]

Robert Small: J'aimerais qu'il y ait un effort coordonné, y compris avec des représentants de la Ville d'Amherst et du promoteur proposé, pour préciser les coûts associés au projet de développement dont nous avons discuté — ou à tout projet de développement, d'ailleurs — en vue d'améliorer la situation du logement pour les anciens combattants et de faire de ce projet une véritable réussite pour le ministère de la Défense nationale et pour le gouvernement fédéral.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le maire.

Monsieur McKay, vous échangez quotidiennement avec des vétérans. Quelles sont les demandes les plus importantes, celles qui reviennent le plus souvent, concernant un éventuel contrat et les règles qu'on y retrouverait?

[Traduction]

Justin McKay: Il est souvent question de l'offre de services complets. Il est difficile de trouver des services dans notre région pour différents besoins en matière de santé, surtout pour les anciens combattants. L'entreprise Echelon Wellness, par exemple, est établie à Halifax, à Fredericton, à Ottawa et à Kingston. Elle offre ses services seulement près des grandes bases et dans les grands centres. Nous aurions avantage à ce qu'une entreprise comme celle-là établisse un bureau satellite dans notre région pour y offrir des services.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: D'après ce que je comprends, c'est une demande de décentralisation, notamment, pour rendre des services accessibles, que ce soit en santé mentale ou en accompagnement, entre autres.

Ai-je bien compris?

[Traduction]

Justin McKay: Je ne parlerais pas de décentraliser, mais peut-être de concerter davantage les efforts dans les régions rurales pour ces services. Même en matière de santé publique, nous avons de la difficulté à obtenir ces services dans notre région parce que nous sommes en milieu rural. Il pourrait aussi y avoir des efforts concertés de part et d'autre.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Pour les quelques secondes qu'il me reste, je vais poser une question à Mme Smith-McCrossin.

Comme députés, comment pouvons-nous éviter qu'un ministère arrive avec un projet tout fait? Que proposeriez-vous pour éviter que vous ne soyez pas mis dans le coup? On parle de relations où, pendant des décennies, on a abandonné les gens de la communauté. C'est comme ça que ça se passe.

Alors, qu'est-ce qu'on doit mettre dans le rapport pour éviter ce que vous vivez depuis longtemps?

• (1610)

[Traduction]

Elizabeth Smith-McCrossin: Merci. C'est une excellente question.

Je pense que la toute première chose à faire est de consulter les anciens combattants. Même avant que cette motion ne soit présentée... Il faudrait discuter avec les anciens combattants de notre collectivité, car depuis que j'ai été élue députée provinciale pour la première fois, ils me disent qu'ils ne sont pas heureux de voir les réservistes quitter notre collectivité. Ils n'ont jamais été consultés, et même nos politiciens locaux et nos députés fédéraux n'ont pas été informés. À l'époque, en 2017, la lettre envoyée à Russell Clarke... J'en ai une copie au cas où quelqu'un en voudrait une. Le député de l'époque a lui aussi été pris de court. Même en 2020, notre députée de l'époque, Lenore Zann, a été prise au dépourvu. On n'a même pas communiqué avec eux.

Il faut commencer par la communication à l'échelle locale, plus particulièrement en ce qui concerne le logement et les services de soutien. Il faut parler à des gens comme M. McKay. Ce sont eux que nous devrions consulter en premier.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Oui, nous aimerions recevoir le document dont Mme Smith-McCrossin a parlé.

[Traduction]

Le président: Si vous pouviez fournir la lettre à notre greffier, ce serait formidable.

Nous passons maintenant à M. Mazier pour cinq minutes.

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos invités.

Madame Smith-McCrossin, j'ai ici la lettre du gouvernement fédéral dont vous avez parlé plus tôt. Elle est datée du 27 juin 2017, et a été signée au nom du ministre de la Défense libéral de l'époque. Elle a été envoyée à un ancien combattant de la région, M. Russell

Clarke, qui avait écrit au ministre concernant l'avenir du manège militaire d'Amherst.

On y lit ce qui suit: « des réparations critiques ont été entreprises en 2010 pour stabiliser le bâtiment ». On peut également lire ce qui suit: « Il n'est pas prévu d'effectuer d'autres réparations, puisque l'intention est de disposer de la propriété. »

En 2017, le gouvernement libéral a indiqué à votre communauté, par écrit, qu'il ne réparerait plus le bâtiment. C'était en 2017. Pour une raison inconnue, le gouvernement libéral a pris cette décision. Est-ce votre interprétation?

Elizabeth Smith-McCrossin: Oui.

Dan Mazier: Vous, ainsi que les vétérans locaux, avez indiqué que de l'eau s'infiltre par le toit et s'écoule dans un fût en acier, qui déborde. Le gouvernement fédéral a-t-il fini par régler ce problème?

Elizabeth Smith-McCrossin: Permettez-moi de revenir un peu en arrière. C'est arrivé au cours des dernières années. Comme notre maire l'a mentionné, à l'époque où cette lettre a été écrite, en 2017, si vous étiez allés dans le bâtiment, vous n'auriez pas su qu'il y avait des problèmes. C'était un magnifique manège militaire, à la fois solide et structurellement sain.

En 1993, un préposé à l'entretien du manège militaire nous a informés que le MDN avait fait des travaux sur la pierre de grès. La communauté et le ministère savaient très bien qu'on avait utilisé le mauvais type de mortier. Cela n'a jamais été corrigé. J'ai le rapport préliminaire d'évaluation de l'état de 2011. C'est le seul document que nous avons. On y traitait des travaux que le ministère devait effectuer au manège militaire. Ces travaux n'ont jamais été réalisés. Lorsque le ministère a fermé le manège sans en informer qui que ce soit, pendant la pandémie, notre députée de l'époque n'était pas contente, et elle a exprimé son mécontentement au ministère et au premier ministre. Le manège a été rouvert quelques jours plus tard, même si le MDN estimait qu'il n'était pas sécuritaire. Il s'est engagé à faire des travaux, et les réparations étaient...

Dan Mazier: Permettez-moi de vous ramener au sujet. De toute évidence, il y a un historique. Même les travaux effectués dans les années 1990 n'étaient pas adéquats. Cependant, on vous a donné un préavis en 2017: il n'y aurait pas d'autres réparations. Le ministère allait simplement le laisser se dégrader.

À titre de suivi, ils n'ont jamais colmaté la fuite. Est-ce exact?

Elizabeth Smith-McCrossin: C'est exact.

Dan Mazier: Je pense que vous avez déjà répondu à cette question, mais en juillet 2025, lorsque le bâtiment a été fermé de nouveau — cette fois en raison de moisissures, sans surprise, puisque de l'eau s'infiltre et coule dans un baril —, la communauté a-t-elle été avisée?

• (1615)

Elizabeth Smith-McCrossin: Non.

Dan Mazier: Je vois.

Assurons-nous que ce soit clair pour le Comité. Le gouvernement fédéral dit qu'il ne réparera pas le manège militaire d'Amherst. Le toit coule pendant des années — pas seulement un peu, mais pendant des années. Il y a infiltration d'eau. Ensuite, Ottawa ferme le manège militaire d'Amherst en raison de moisissures.

Est-ce un résumé exact?

Elizabeth Smith-McCrossin: Oui.

Dan Mazier: Madame Smith-McCrossin, en avril 2024, le gouvernement libéral a inscrit le manège militaire d'Amherst dans le budget fédéral parmi les propriétés prometteuses pour la construction domiciliaire. Cette annonce remonte à quelques années. S'est-il passé quelque chose depuis?

Elizabeth Smith-McCrossin: Non, il ne s'est rien passé depuis.

Dan Mazier: En 2026, la députée libérale de Cumberland—Colchester a présenté une motion qui ne visait pas la réparation ou la réouverture du manège militaire, mais la tenue d'une étude. C'est précisément pour cela que nous sommes ici aujourd'hui. Cette étude, une fois terminée, mènera à un rapport. Plus tôt cette semaine, la députée libérale qui a proposé cette étude a déclaré qu'elle espérait que l'étude mènerait — tenez-vous bien — « à la création d'un cadre ». Voilà qui est très orienté vers l'action.

Nous avons un budget et une annonce. Ensuite, nous avons une motion pour la tenue d'une étude. Puis, nous avons une étude qui mènera à un rapport, et maintenant, nous aurons peut-être un cadre dans la foulée du budget, de la motion, de l'étude et du rapport. On se demande pourquoi ce gouvernement ne fait rien. Je trouve cela assez déconcertant. Tout à coup, il y a d'autres idées. Il semble y avoir beaucoup de paroles, mais pas d'action.

Que pensez-vous de cette approche?

Le président: Je crains qu'il ne reste plus assez de temps pour obtenir une réponse, mais peut-être qu'au prochain tour...

Nous passons maintenant à M. Danko, pour cinq minutes.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais d'abord remercier Mme Hirtle d'avoir soulevé cette question importante et d'avoir utilisé tous les moyens à sa disposition pour tenter de trouver une solution pour la collectivité qui convienne à tous. Comme le maire l'a indiqué, je pense que cela pourrait devenir un espace vraiment positif dans la collectivité pour les anciens combattants. C'est une chose dont la communauté peut être fière, et qui peut également offrir des services importants, notamment en matière de logement.

Madame Blackburn, je vais peut-être commencer par vous et essayer d'élargir un peu cette discussion pour avoir une vue d'ensemble, selon votre expérience, des besoins des anciens combattants quand ils quittent l'armée. Vous avez une vaste expérience de la prestation de services alimentaires d'urgence. Vous avez également parlé avec beaucoup d'éloquence, à mon avis, de votre vision des services de logement qui sont requis. Nous avons également entendu M. McKay, je crois, parler de la nécessité d'offrir aux anciens combattants un soutien complet et des services de santé mentale pour certains problèmes qu'ils vivent parfois lorsqu'ils sont dans la collectivité.

J'aimerais vous donner l'occasion de parler de la situation dans son ensemble et de l'aide au logement que nous pouvons offrir aux anciens combattants.

Marie Blackburn: La situation actuelle, c'est que de nombreux anciens combattants n'ont tout simplement pas les moyens de se loger. Nous travaillons actuellement avec le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans, ou PLIV, qui nous fournit du financement nous permettant d'aider les vétérans en situation d'itinérance à trouver un logement. On nous a accordé 1,4 million de dollars par année, mais c'est pour offrir du soutien dans quatre provinces, ce qui n'est pas vraiment...

Cela fonctionne, mais cela ne répond pas à tous les besoins des vétérans.

Les programmes que nous offrons par l'intermédiaire du PLIV — nous avions auparavant nos propres programmes sans financement fédéral — comprennent toujours des services alimentaires et du soutien visant à sortir les vétérans de l'itinérance et à leur trouver un logement, mais le plus important, c'est la prévention de l'itinérance. Nous dépensons des centaines de milliers de dollars en loyers, en services connexes, notamment le paiement des factures des services publics et autres, de façon à empêcher qu'ils se retrouvent dans une situation difficile. Cela fait maintenant huit ans que nous travaillons là-dessus et nous constatons d'énormes progrès, mais en fin de compte, nous dépensons énormément d'argent en raison de la hausse des loyers de nos logements locatifs, des loyers pour les anciens combattants, des factures de services publics, des prix des denrées alimentaires... de tout.

Ensuite, concernant l'idée dont Mme Hirtle et moi avons discuté un jour, ne serait-il pas formidable que des immeubles du gouvernement fédéral puissent nous être cédés? Nous pourrions les utiliser, comme M. McKay l'a indiqué, pour une gamme complète de services. Actuellement, notre organisme offre pratiquement tous les services. Nous avons les services alimentaires et tous les services d'aide financière d'urgence. Nous avons le programme Promesse pour animaux de compagnie. Nous avons un magasin d'articles d'occasion où les anciens combattants peuvent réintégrer le marché du travail, ou trouver les articles dont ils ont besoin, comme des vêtements et des articles ménagers. Sur place, divers professionnels — acupuncteur, thérapeute, dentiste, coiffeur et massothérapeute — partagent tous un bureau.

Il y a tellement de ressources. Le monsieur qui est là-bas et qui vient de prendre la parole a mentionné que dans les petites régions, les gens n'ont pas ce genre d'accès. Si le gouvernement fédéral pouvait céder un bâtiment qu'ils pourraient utiliser pour veiller à offrir aux anciens combattants les services dont ils ont besoin, ce serait un geste tout à fait extraordinaire.

• (1620)

John-Paul Danko: Merci.

J'ai une question complémentaire pour le maire Small. Je n'ai pas beaucoup d'expérience en ce qui concerne les terrains fédéraux excédentaires, mais j'ai une expérience assez importante des propriétés scolaires et municipales excédentaires et à leur transformation, à des fins de réutilisation adaptative, en projets de logement.

Comme vous le savez, quand on parle de services complets — et je pense que nous venons d'entendre à quel point ces services sont importants et à quel point ils peuvent être exhaustifs —, un des défis est de savoir à quel point ils sont essentiels à la réussite d'un projet de logement. Beaucoup de gens ont l'impression que si nous voulons résoudre le problème de l'itinérance ou fournir un logement aux vétérans ou à qui que ce soit... Cela ne se limite pas au bâtiment. Si vous avez un bâtiment vacant, comme une école, une propriété municipale, un espace de bureau, etc., le public a parfois tendance à penser que le problème serait réglé si seulement nous avions l'espace physique nécessaire, mais en réalité, ce sont les services, les services de soutien complets, qui sont essentiels à la réussite d'un projet.

Je parle en tant que représentant de l'Ontario. Selon notre expérience, ces services de soutien complets comprennent les soins de santé, ce qui en fait une responsabilité provinciale. Par conséquent, la réalisation de tels projets requiert également un partenariat provincial. Dans ce cas, est-ce aussi ce que vous recherchez?

Le président: Veuillez répondre brièvement, si vous le pouvez.

Robert Small: Oui.

Des voix: Oh, oh!

Robert Small: On ne peut être plus concis que cela.

Le président: C'est parfait. Merci, monsieur le maire.

Nous revenons à Mme Gaudreau, s'il vous plaît.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Continuons la discussion.

Monsieur le maire, quand on parle d'urbanisme, on entend le terme « ségrégation spatiale ». Est-ce que vous souhaitez qu'un projet soit destiné exclusivement aux vétérans ou, au contraire, est-ce que vous souhaitez qu'il y ait une mixité intégrée, avec la ville, les familles, les aînés et les commerces?

Vous en avez parlé un petit peu, mais, comme vous parlez d'un projet pilote, j'aimerais connaître votre perspective. J'aimerais aussi savoir ce que M. McKay en pense.

[Traduction]

Robert Small: Je vais commencer.

Ce que j'aimerais voir dans cette installation? D'abord, bien sûr, des logements pour les anciens combattants. En écoutant les délibérations du Comité, je pense aux genres de services qui... Il existe des services complets pour les anciens combattants, mais je pense à d'autres possibilités afin que le public puisse également profiter de cette installation.

Nous aimerions que ce soit un site satellite de recrutement pour les vétérans et les réservistes potentiels. Amherst a toujours été très favorable à cela.

Je ne vois pas pourquoi on voudrait limiter l'accès aux anciens combattants. À mon avis, s'il y a une possibilité que le public puisse aussi utiliser les lieux, pourquoi ne le ferait-on pas? Cela me semble tout à fait logique.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Le souci, c'est l'isolement dont on parle. On sait très bien que les vétérans ont besoin d'être ensemble. Par contre, pour éviter d'avoir un projet dont le concept consisterait à désigner un environnement réservé aux vétérans, est-ce que vous êtes d'accord pour que ça devienne un milieu de vie intégré?

• (1625)

[Traduction]

Robert Small: La réponse courte est oui.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci, mais je m'adresse à M. McKay.

[Traduction]

Justin McKay: Je suis d'accord avec le maire. À bien des égards, cela aiderait la population en général si c'était intégré.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Ça complète mes questions, mais il y a une seule chose que j'ai envie de dire à tous les témoins.

Il y a sûrement d'autres choses que vous auriez aimé nous dire. Alors, n'hésitez pas à nous faire parvenir ces informations, y compris le document dont il était question plus tôt. Ce sera intégré dans le rapport.

Je vous remercie de votre présence.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à Mme Cobena, puis nous terminerons avec Mme Fancy.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adressent à M. McKay.

Monsieur McKay, vous êtes un vétéran. Je vous remercie de votre service, monsieur, et de votre présence parmi nous aujourd'hui. Comme vous le savez peut-être déjà, un montant de 3 millions de dollars a été transféré d'un programme visant à aider les anciens combattants sans abri, sous prétexte qu'on n'avait trouvé aucun ancien militaire dans le besoin.

Comment réagissez-vous à cela? Que pense la communauté des anciens combattants de cette annonce?

Justin McKay: Je suis très surpris qu'ils aient affirmé ne pas trouver d'anciens combattants qui avaient besoin de cet argent, car il y a deux ans, j'ai travaillé sur un dossier avec un ancien combattant, ici en ville, qui était sans abri. Nous avions de la difficulté à trouver un endroit où il pourrait vivre. L'an dernier, un gestionnaire de cas a communiqué avec moi; il cherchait des ressources pour deux vétérans combattants âgés à risque de se retrouver en situation d'itinérance. À l'époque, ma ressource faisait appel au maire Small et à la communauté de Hillsdale, par l'intermédiaire de la United Way, ici à Amherst.

Sandra Cobena: Évidemment, l'explication selon laquelle le ministère ne trouvait pas assez d'anciens combattants dans le besoin pour dépenser l'argent est tout le contraire de ce que l'on voit dans nos collectivités. Est-ce la réalité? N'y a-t-il pas assez d'anciens combattants dans le besoin qui auraient pu bénéficier de ce financement?

Justin McKay: Je pense qu'il y a sans doute des vétérans dans le besoin qui pourraient bénéficier de ce financement, mais certains d'entre eux passent aussi inaperçus, comme on dit. Ils ne veulent pas être aidés ou ils ne veulent pas être vus. C'est également un problème qui touche la communauté des anciens combattants et la population itinérante.

Sandra Cobena: Quand on regarde la décision et la façon dont elle a été prise, on constate qu'elle a été prise dans la confidentialité, bien sûr, en raison de préoccupations liées à la réaction des intervenants. Que pensez-vous de la façon dont cette décision a été prise et du fait que les anciens combattants et les organismes d'anciens combattants ne semblent même pas avoir été informés ouvertement du transfert?

Justin McKay: Il faut, à tous les niveaux, une meilleure communication avec les vétérans au sujet de leurs besoins. Certaines personnes — hommes ou femmes — ne se manifestent pas lorsqu'ils connaissent des difficultés. Il faut les inciter à le faire. Je pense que nous pourrions tous faire mieux pour faire connaître les services offerts à ceux qui cherchent de l'aide. Certaines personnes ne veulent tout simplement pas venir en demander.

Sandra Cobena: Selon vous, quel message le transfert de ces fonds envoie-t-il aux anciens combattants qui ont de la difficulté à trouver un logement stable en ce moment?

Justin McKay: Je pense que cela les amène à remettre en question la décision du ministère. Qu'est-ce qui explique cette décision? Il existe des moyens de trouver les personnes en situation d'itinérance. C'est possible.

Il faut consulter davantage les organismes comme VETS Canada et Homes For Heroes pour voir s'ils pourraient utiliser ces fonds. J'ai écouté certains des témoignages précédents à ce sujet, et il faudrait communiquer avec ces intervenants pour voir si cet argent excédentaire pourrait servir à ces organismes.

Sandra Cobena: Je suis tout à fait d'accord.

Nous étudions aussi la question de manière générale. Quel message envoie-t-on à nos jeunes lorsqu'ils voient le gouvernement abandonner les anciens combattants après leur carrière? En quoi cela incite-t-il les jeunes à s'enrôler et à servir?

Justin McKay: Il est curieux que vous me posiez cette question aujourd'hui, car ce matin, lorsque j'ai ouvert le musée régimentaire pour une réunion de travail que nous avons organisée pour l'unité, c'est presque exactement ce que l'un des plus récents et des plus jeunes membres m'a dit: « Plus personne ne s'en soucie. » Quand ils voient ça, cela leur donne encore moins le goût de servir.

• (1630)

Sandra Cobena: Exactement. Je vous remercie de cette réponse.

J'ai quelques questions pour Mme Blackburn, si vous me le permettez. Elles portent également sur la nouvelle du transfert des 3 millions de dollars destinés à aider les anciens combattants sans abri.

Comment réagissez-vous à cela? Vous dirigez la banque alimentaire pour les anciens combattants.

Marie Blackburn: Je trouve cela plutôt dégoûtant, pour être honnête avec vous.

Pour reprendre la question de M. McKay, a-t-on demandé à qui que ce soit si ces fonds excédentaires seraient utiles à quelqu'un? Je peux vous garantir que notre organisme — qui compte quatre bureaux en Alberta et qui dessert le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique — aurait certainement pu utiliser cet argent à bon escient, que ce soit pour lutter contre l'itinérance, mettre de la nourriture sur la table ou offrir des services de counselling.

Quand on entend ce que nos anciens combattants pensent déjà du gouvernement, et à quel point ils se sentent délaissés, je pense que s'ils étaient au courant de cela, cela susciterait un vif tollé dans l'opinion publique. Je trouve injuste que l'on n'ait pas fait preuve de diligence raisonnable afin que cet argent serve aux personnes qui en ont véritablement besoin.

Le président: Merci.

Madame Fancy, vous avez la parole.

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

En tant que collègue politicienne de la Nouvelle-Écosse issue également d'une petite communauté rurale, je trouve vraiment formidable de voir ici une petite communauté rurale réunir les trois ordres de gouvernement de partis différents pour discuter des enjeux qui touchent les régions rurales, et plus particulièrement en ce qui concerne les anciens combattants. Je tenais vraiment à le souligner. C'est un véritable privilège d'exercer cette fonction, et il est agréable de voir les trois ordres du gouvernement d'Amherst, en Nouvelle-Écosse, réunis ici aujourd'hui.

Cela dit, je sais qu'avec notre cadre, notre rapport ou quel que soit le nom qu'on veuille donner à cet ensemble de mesures, il existe des exemples positifs dont on n'a parfois pas l'occasion de parler. Je suis un nouveau membre du comité des opérations gouvernementales et également une députée nouvellement élue. J'ai entendu notre collègue Terry Sheehan de Sault Ste. Marie raconter ce que la légion locale a réalisé en collaboration avec des promoteurs locaux. Ils ont construit une légion avec des logements à l'étage supérieur et des services complets. Ce sont là des initiatives, des cadres et des modèles positifs que nous devrions reproduire dans tout le pays. Notre collègue M. Danko nous a raconté aujourd'hui ce qu'ils ont pu réaliser, pas précisément pour les anciens combattants, mais pour de nombreuses personnes sans domicile, grâce à leur projet à Hamilton. Cela a permis de créer un centre communautaire offrant des services d'hébergement, des logements de transition et des services de différents professionnels de la santé.

C'est le genre d'initiatives positives que nous devons, selon moi, en tant que gouvernement, mettre de l'avant et réaliser.

Je suis désolée. Je voulais simplement approfondir un peu cette série de questions. Je ne veux pas passer pour la grande optimiste...

Des voix: Ha, ha!

Jessica Fancy: ... mais je voulais dire que c'est un immense privilège d'être ici et de contribuer à trouver une solution, car cela fait trop longtemps que nous essayons de savoir ce qu'il en est.

Cela dit, en dehors de la Nouvelle-Écosse, il y a Mme Blackburn ici pour nous faire part d'histoires positives que nous aimerions entendre.

Madame Blackburn, en quoi cela change-t-il la donne lorsqu'un ancien combattant bénéficie de services complets en plus d'un logement stable, plutôt que de recevoir uniquement de l'aide au logement? De plus, étant de l'Alberta, avez-vous des histoires positives à nous faire part aujourd'hui?

Marie Blackburn: Il y en a tant. Je pense que ce qu'il faut retenir, c'est que notre mission était simple. Nous voulions simplement prévenir l'itinérance, la famine, l'isolement et, au final, le suicide chez les anciens combattants. C'était aussi simple que cela. Je peux vous dire, grâce à notre nouveau système qui nous permet de mieux suivre les dossiers, qu'au cours des deux dernières années, nous avons aidé plus de 1 900 anciens combattants en leur fournissant de la nourriture et un logement et en les aidant à payer les mensualités de leur voiture, l'opération de leur chien ou peu importe.

Je peux vous parler d'un ancien membre de la GRC qui m'a appelée il y a environ un mois. Il m'a dit: « Aujourd'hui, c'est mon dernier jour. J'en ai fini. » Je lui ai demandé: « De quoi avez-vous besoin? » Il m'a répondu: « Je vis dans une tente à Fort St. John et je n'ai rien. J'en ai fini. » Je lui ai demandé: « De quoi avez-vous le plus besoin aujourd'hui? » Il a dit: « Ils vont saisir mon camion. » Cela a coûté 4 700 \$ à notre entreprise, mais ce n'était pas grave. L'hiver approchait, et c'est la seule autre option qui s'offrait à lui s'il avait refusé notre aide; nous avons donc payé la mensualité de son camion. Nous l'avons sorti de sa tente.

Il vivait à l'hôtel — je peux vous dire que les hôtels coûtent cher, entre 3 500 et 4 500 \$ par mois —, mais il a désormais un logement stable. Il nous appelle tous les jours. Il m'a envoyé une lettre l'autre jour. Je pense que ce qui m'a le plus marquée dans cette lettre, c'est quand il a écrit, « Madame Blackburn, mes enfants ne vous rencontreront peut-être jamais, mais ils sauront que vous avez sauvé la vie de leur père. » Ce genre de choses compte énormément pour nous. C'était une mensualité de camion. C'était un véhicule, mais c'était tout ce qui restait à cet homme.

M. McCauley a vu comment notre bureau d'Edmonton fonctionnait et a entendu dans le cadre des cafés du mardi différents témoignages de personnes à qui nous avons sauvé la vie ou changé le cours de l'existence. Quand on parle de logements excédentaires, ce n'est qu'une partie du problème. Plus nous serons nombreux à nous mobiliser pour soutenir les anciens combattants, mieux ce sera. Il y a effectivement de nombreuses histoires formidables, mais il y en a aussi beaucoup de difficiles.

• (1635)

Jessica Fancy: Je vous remercie, madame Blackburn. Je pense que c'est la manière dont nous racontons ces histoires.

Pour notre dernière question d'aujourd'hui, je pense qu'il me reste moins d'une minute.

Madame Blackburn, abordons la question de la liste de souhaits. Si vous aviez une liste de souhaits en dehors de... Nous avons connu des problèmes de communications, et nous savons que le gouvernement fédéral... Vous voulez ce financement des immobilisations. Selon vous, que pouvons-nous faire d'autre pour contribuer à combler ces lacunes?

Le président: Avant que vous commenciez, je pense que nous avons terminé la période des questions. J'allais céder la parole aux témoins pour qu'ils nous fassent part de leurs dernières réflexions.

Vous pouvez peut-être prendre la parole chacun votre tour, mesdames Blackburn et Smith-McCrossin. Avez-vous des remarques finales à formuler?

Madame Blackburn, vous pouvez prendre la parole en premier.

Marie Blackburn: Ce que nous souhaitons avant tout, pour le bien des anciens combattants, c'est que le gouvernement soit plus à l'écoute de leurs besoins. Nous sommes continuellement en conflit avec le gouvernement parce qu'il rejette les demandes d'Anciens Combattants. Nous nous battons et nous obtenons gain de cause, alors pourquoi les anciens combattants ne reçoivent-ils pas ce qu'ils demandent? Pourquoi sommes-nous ceux qui règlent leurs demandes?

J'aimerais qu'il y ait un peu plus d'engagement communautaire de la part des politiciens comme vous tous. Venez découvrir certaines de ces organisations qui font du bon travail pour les anciens combattants afin que vous puissiez comprendre que lorsque nous

disons que nous avons besoin de fonds supplémentaires ou que nous pourrions avoir besoin d'un de ces bâtiments ou autre chose, vous compreniez et voyiez les personnes avec lesquelles nous travaillons. Je pense que ce serait mon plus grand souhait: accordez simplement plus d'attention à ces anciens combattants qui ont servi ce pays. Ils méritent bien mieux que ce dont certains d'entre eux bénéficient actuellement. C'est mon souhait.

Le président: Merci.

Madame Smith-McCrossin, nous vous avons interrompue dans une réponse précédente. N'hésitez pas à terminer vos observations.

Elizabeth Smith-McCrossin: Merci.

Je vais tout d'abord terminer mes remarques en vous remerciant d'être ici et d'avoir pu faire part de ces préoccupations.

Merci, députée Fancy, de mettre en avant les régions rurales de la Nouvelle-Écosse et de l'ensemble du Canada.

Nos anciens combattants méritent mieux. Ils méritent une aide au logement, ainsi que les mesures de soutien dont a parlé Justin McKay, l'ancien combattant présent parmi nous aujourd'hui. C'est à eux qu'il faut s'adresser. Ce sont eux qui sont concernés.

Je voudrais revenir sur l'une de vos questions posées tout à l'heure. Il y avait un groupe d'anciens combattants qui se réunissait chaque semaine dans nos manèges militaires pour prendre un café et se soutenir mutuellement. Ces locaux étaient déjà un peu utilisés à cette fin, mais on les leur a retirés. Bon nombre d'entre eux se réunissent depuis à la légion.

Je voudrais également aborder deux autres points, si vous le permettez. Le premier concerne la remarque de la députée Fancy au sujet des régions rurales.

L'une des raisons pour lesquelles nos concitoyens ont été si révoltés en 2017 par la décision du MDN de priver nos forces armées canadiennes de la possibilité de s'entraîner et de se débarrasser de nos manèges militaires, c'est qu'au moment même où cette décision a été prise, il a décidé d'investir 130 millions de dollars pour restaurer un manège militaire à Halifax. Le projet a dépassé le budget de 30 millions de dollars, ce qui porte le total à 160 millions de dollars. Pendant ce temps, il a fermé ou démolé — peu importe — nos manèges militaires situés dans les régions rurales du Canada.

Les hommes et les femmes de notre région qui servent notre pays sont tout aussi importants que ceux des régions urbaines. Quatre cent quatre-vingt-six hommes qui se sont entraînés dans nos manèges militaires ont perdu la vie — North Novies. Ces 486 hommes devraient compter. Nous voulons bénéficier du même traitement. Nous voulons simplement être traités de la même façon que ceux des autres régions du pays.

J'espère que nous pourrions faire davantage pour nos anciens combattants, pour des personnes comme M. McKay, qui ont servi ce pays. Nous pouvons construire des logements et apporter ce soutien, mais nous pouvons le faire sans éliminer et supprimer la possibilité de former les réservistes dans nos manèges militaires.

Merci, monsieur le président.

• (1640)

Le président: Merci.

Monsieur McKay, la parole est à vous.

Justin McKay: Merci, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier tous de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui et d'aborder ces questions.

Pour que cette étude aboutisse à un résultat concret, tous les ordres de gouvernement doivent participer. Je sais que les questions relatives aux anciens combattants ne relèvent pas de la compétence des provinces ou des municipalités. Toutefois, nous sommes dans leurs circonscriptions, c'est-à-dire que l'expression « soins de santé » au niveau provincial...

Lorsque j'ai entamé la première partie de mon traitement du syndrome de stress post-traumatique, je me suis rendu à la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse. C'était un autoaiguillage. On m'a dit que je ne serais peut-être pris en charge que dans six à neuf mois. Lorsque j'ai appelé le ministère des Anciens Combattants, j'ai été admis à la clinique TSO en trois semaines environ. C'est la différence dans les services. Nous devons pouvoir bénéficier du même niveau de service partout et pour tout le monde dans ce domaine. Cela montre bien la nécessité de tenir compte de la santé mentale lorsqu'on parle de services complets, car dans la plupart des cas, si la santé mentale n'est pas bonne, la santé générale ne le sera pas non plus au final.

J'espère que nous parviendrons à trouver une solution pour sauver notre manège militaire et en tirer quelque chose de constructif en fin de compte.

Je tiens à tous vous remercier.

Le président: Merci.

Monsieur le maire Small, nous allons conclure avec vous.

Robert Small: Merci, monsieur le président.

Je vais ramener ce comité permanent à se pencher sur la question de l'utilisation des terrains et bâtiments fédéraux sous-utilisés ou excédentaires pour y offrir des services aux anciens combattants. Nous avons formulé une proposition qui, selon nous, serait une réussite pour tous. J'ai entendu des commentaires qui nous permettraient de repenser le projet afin d'offrir davantage de services complets, pour lesquels nous pourrions collaborer avec la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse ainsi qu'avec nos partenaires fédéraux.

J'aimerais que le Comité recommande d'aller de l'avant avec le projet que nous avons proposé, car je crois qu'il pourrait servir de

modèle de réussite dans l'ensemble du Canada, plus particulièrement dans les régions rurales.

Soit dit en passant, je pensais que Mme Fancy allait faire une « petite » blague parce que je m'appelle Robert Small et que nous parlions de petites communautés, mais en fin de compte, je suppose que ce n'était pas pour cette raison qu'elle a abordé le sujet de la Nouvelle-Écosse.

Le président: Je regrette maintenant de vous avoir accordé plus de temps.

• (1645)

Robert Small: De rien. Merci beaucoup.

Le président: Merci. Y avait-il autre chose, monsieur le maire Small? D'accord. Parfait.

Chers témoins, merci d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

Mesdames Smith-McCrossin et Blackburn, merci d'être venues jusqu'à Ottawa. Nous vous en sommes sincèrement reconnaissants.

Nous allons vous laisser partir, et le rapport sera rendu public assez rapidement, surtout par rapport à ce que nous faisons habituellement.

Chers collègues, merci de nous avoir permis d'organiser une réunion quelque peu inhabituelle et d'accorder un peu plus de temps à nos témoins pour qu'ils puissent s'exprimer avec sincérité.

Rapidement, nos deux prochaines réunions permettront de terminer l'étude de la motion M-16. Nous avons réservé la réunion du 20 pour l'étape du rapport. Espérons que nous pourrions terminer ce dossier en une journée. Nous vous enverrons un rappel après les dernières réunions. Nous demanderons que les recommandations nous soient transmises avant le 13 octobre, à midi. Nous tiendrons nos deux dernières réunions, puis nous aurons besoin de vos recommandations d'ici le 13. Nous nous réunirons ensuite le 20 pour, espérons-le, terminer le rapport.

Je vous remercie tous. S'il n'y a rien d'autre à ajouter, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>